

Six mensonges sur le vieillissement et l'avenir des pensions

Devenons-nous un pays de vieux ? Pourra-t-on encore payer nos pensions demain ? Faut-il mettre de l'argent de côté ? Qui ne s'est jamais posé ces questions ? Qui n'a jamais entendu les réponses à la mode ? Dans la foulée de la publication d'un livre du chef du service d'étude de la CSC¹, nous avons voulu contribuer à la résistance au discours de mystification sur le soi-disant « choc du vieillissement ». Vous trouverez au centre du journal une brochure reprenant les principaux de ces mensonges, publiée dans le cadre de la campagne CNE « Notre patrimoine social ».

1. Des outils pour débattre et pour convaincre

Le Collectif réunit des organisations et des groupes qui travaillent sur les questions d'exclusion. Chaque fois que nous le pourrons, nous diffuserons les documents que les uns ou les autres nous proposent, en lien avec nos préoccupations communes. Dans ce numéro, nous diffusons donc une brochure importante produite par la CNE sur le thème des « fins de carrière ». Ce sera le débat des mois qui viennent (jusqu'à quel âge travailler ? faut-il supprimer les prépensions ?) avec celui sur le financement des pensions futures. Pour celles et ceux qui veulent entrer plus en détail dans les arguments des uns et des autres, un texte plus fouillé, de 25 pages environ, est à leur disposition sur le site <www.patrimoinesocial.be> ; de même, une « présentation » pour écran d'ordinateur (de type *power point*) est disponible à la même adresse.

2. Nos pensions sont payables

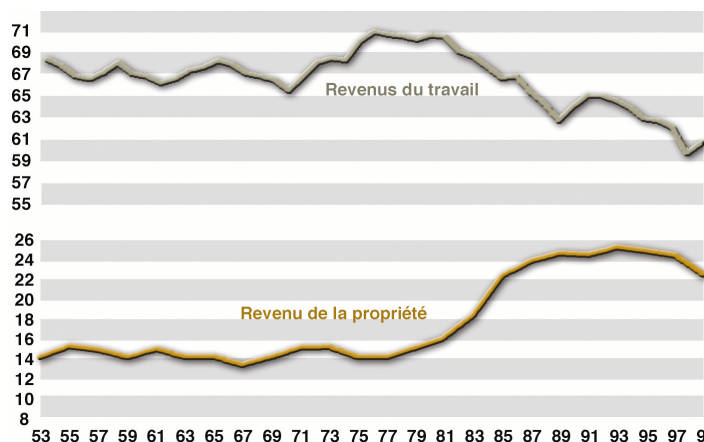
Un message fort est qu'il faut non pas moins mais davantage de Sécu, et que cela demande de la financer suffisamment. Non pas avec des artifices comptables (voir page 11 de la brochure), ni avec la fausse solution de la capitalisation, mais avec le choix de consacrer une part suffisante des richesses communes au bien-être commun et à la sécurité sociale.

Pour cela, pas de formule magique : développer notre système de pensions et notre Sécu demandera qu'on arrête de la définancer (ristournes aux entreprises) et d'offrir des cadeaux fiscaux à ceux qui en ont le moins besoin (réforme Reynders).

3. Financer la Sécu : encore des impôts ?

Une société avec plus de bien-être, y compris pour des « vieux » un petit peu plus nombreux, demandera aussi d'augmenter (très légèrement, et à l'intérieur de marges bien suffisantes) les ressources publiques. Est que cela signifie « plus d'impôts pour les travailleurs » ?

Pas nécessairement. Des hausses de salaires suffiraient. Mais vous le savez, la redistribution des richesses est le meilleur moyen d'orienter nos richesses communes vers les besoins que nous définissons collectivement. Cette redistribution finance nos services publics et notre sécurité sociale. Et n'oublions pas que, en outre, redistribuer, c'est favoriser la croissance. Pour payer nos pensions et nos soins de santé, il nous faudra redistribuer plus. Le tableau ci-contre nous montre qu'en proportion, les revenus du travail ont baissé par rapport aux revenus de la propriété. N'est-il pas temps de déplacer une part de la charge fiscale vers tous les types de revenus : les revenus du capital ou de l'immobilier par exemple ? Poser la question, c'est y répondre...



Felipe Van Keirsbilck,
CNE.

(1) 50 mensonges sur le vieillissement, éd. Luc Pire.

A lire, à débattre...

